ESSAI

N° 30.

SUR L'HÉMATURIE

OU PISSEMENT DE SANG,

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 février 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR FRANÇOIS-MARIE MORISSON, de Paris,

Département de la Seine.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Président.*
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER, *Suppléant.* DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gerdy, *Examinateur.*
Arvers.	Kergaradec.
Baudeloque.	Lisfranc.
Bouvier.	Maisonabe.
Breschet.	Parent du Chatelet.
Cloquet (Hippolyte), *Suppléant.*	Pavet de Courteille.
Cloquet (Jules).	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois, *Examinateur.*	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, ntend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES ;

A LA PLUS AIMÉE DES MÈRES,

Gage d'amour et de piété filiale.

A MONSIEUR SCHMIT.

Témoignage du plus profond respect et de ma vive gratitude.

F.-M. MORISSON.

ESSAI

SUR L'HÉMATURIE

OU PISSEMENT DE SANG.

Hématurie ou *pissement de sang*, vient de deux mots grecs, αιμα, *sang*, et ουρειν, *uriner*. On donne ce nom à toute émission de sang pur ou d'urines sanguinolentes par le canal de l'urètre, opérée comme l'excrétion de l'urine par la contraction de la vessie. Cette définition est plus exacte, ce me semble, que toutes celles qui ont été données jusqu'à ce jour, en ce qu'elle ne comprend pas seulement sous ce nom l'hémorrhagie qui prend sa source dans le canal de l'urètre, comme l'ont prétendu quelques auteurs.

Cette maladie, rarement observée, est d'un diagnostic assez difficile quant à son siége, car le sang rendu par la verge peut venir de divers organes contenus dans l'abdomen ou dans le bassin.

Le liquide rejeté par l'urètre peut présenter toutes les apparences et toutes les qualités physiques de l'urine sanguinolente : ainsi un individu qui aurait mangé des betteraves rouges ou de la garance excréterait une urine rouge, et qui ferait croire à l'existence d'une hématurie. On pourrait également croire à la présence du sang mêlé à l'urine dans ces maladies que *Sauvages* a appelées *hematuria laterita*

et *hematuria nigra*, et qui ne sont autre chose que l'excrétion d'une urine briquetée ou noire.

Le sang qui constitue seul l'existence de cette maladie peut se présenter avec des caractères qui varient singulièrement. Dans certain cas, le sang rejeté au-dehors est pur, vermeil, sans aucune trace d'urine; d'autres fois l'urine entre pour une plus ou moins grande partie dans le fluide rendu; enfin il est des circonstances où le sang est tellement étendu, qu'il est difficile de porter un jugement certain. Il se rencontre des cas dans lesquels le sang se coagule dans l'intérieur de la vessie; il peut alors se former un seul caillot ou plusieurs petits, lesquels, se présentant derrière l'ouverture urétrale postérieure, s'opposent au passage de l'urine; de sorte que le malade, quelqu'effort qu'il fasse, ne laisse échapper que quelques gouttes de liquide; il suffit alors, pour débarasser la vessie, d'introduire dans le canal de l'urètre une sonde qui, poussant devant elle le caillot de sang, laisse libre le passage de l'urine.

L'hématurie se divise ordinairement en *idiopathique* et en *symptomatique :* le plus souvent elle est symptomatique.

L'*hématurie idiopathique* se rencontre très-rarement, au point que *Cullen* en nie l'existence, et dit n'en avoir jamais vu. Cependant j'ai observé des cas où il n'y avait aucune raison de croire que le pissement de sang fût dû à l'une des maladies qui ont coutume de le produire; il fallait nécessairement admettre que la cause de l'hémorrhagie, étant entièrement indépendante de toute lésion des organes urinaires, était due à une modification des vaisseaux, lesquels, éprouvant un relâchement considérable, laissaient échapper le sang dans les conduits urinaires : il peut aussi se faire un afflux sanguin tellement abondant dans ces régions, que les vaisseaux ne pouvant plus contenir le sang dans leur intérieur, celui-ci sort et se répand dans ces mêmes conduits.

L'*hématurie symptomatique* s'observe bien plus fréquemment; elle dépend toujours d'une maladie située dans les reins, les uretères, la vessie ou dans le canal de l'urètre. Nous aurons donc à examiner

séparément les causes et le diagnostic de l'hématurie ayant son siége dans les reins, les uretères, la vessie et l'urètre.

Causes. Les calculs rénaux peuvent être regardés comme la cause la plus ordinaire de l'hématurie ayant son siége dans les reins : ces calculs sont plus ou moins nombreux, parfois il n'y en a qu'un seul. Quand le rein contient plusieurs calculs ; ceux-ci, en se frottant les uns contre les autres dans les différens mouvemens de l'individu, peuvent comprendre une portion de la membrane muqueuse qui tapisse cet organe, ou même de son tissu propre, et rompre quelques vaisseaux contenus dans cette membrane ou ce tissu. Cette rupture donnera lieu à une hémorrhagie plus ou moins abandante; le sang provenant de cette hémorrhagie passera par les uretères dans la vessie, et delà il sera excrété par l'urètre. Si le calcul est unique, au contraire, il peut avoir une surface lisse, unie, ronde ou ovale : dans ce cas, rarement il y a pissement de sang, à moins qu'il ne soit occasionné par l'inflammation que produit la présence du calcul. Mais si cette surface est raboteuse, hérissée d'aspérités, il pourra se faire que, dans un mouvement du malade, le calcul, sollicité par une force provenant d'une partie du rein, éprouve lui-même un mouvement quelconque, qui occasionnerait la déchirure de la substance de cet organe et la rupture des vaisseaux contenus dans ce tissu, et par suite, une hémorrhagie dont le produit se rendrait dans la veine en attendant qu'il fût excrété. Les secousses d'une voiture, de même qu'un travail continu sont capables d'agiter plus ou moins les organes contenus dans la cavité abdominale et pelvienne.

L'inflammation des reins est aussi une cause assez fréquente du pissement de sang; il faut que cette inflammation soit portée à un degré assez haut, car dans toutes les inflammations des reins il n'y a pas pissement de sang. L'ulcération et les plaies de ces mêmes organes occasionnent aussi l'écoulement du sang par le canal de l'urètre.

L'hématurie dépendante d'une cause qui a son siége dans les uretères a été si rarement observée à cause de l'état membraneux de ces

organes, et il est si difficile de constater cette cause, que la plupart des auteurs ont négligé d'en parler. Il n'en est pas de même de celle dont la cause siége dans la vessie; on a fort souvent occasion de l'observer, surtout depuis l'emploi de ces moyens dits lithontripteurs; la force que l'on emploie, l'action des instrumens sur les parois de la vessie, donnent lieu à un écoulement de sang le plus souvent léger et sans suites fâcheuses; mais que l'on a quelquefois vu suivis des accidens les plus graves.

Il est bien d'autres causes plus importantes du pissement de sang; un calcul dans la vessie, et surtout un de ceux que l'on nomme *muraux*, donnent presque constamment naissance au genre de maladie qui nous occupe. L'écoulement de sang a lieu par le mécanisme ci-dessus exposé en parlant des calculs rénaux.

Les polypes, les plaies, les ulcères, les fongus de la vessie, les corps étrangers dans cet organe, le gonflement variqueux des veines qui rampent près du col de ce viscère, doivent être rangés parmi les causes fréquente de l'hématurie.

Celles qui ont leur source dans le canal de l'urètre sont peu nombreuses; on doit y comprendre l'inflammation de la membrane muqueuse de l'urètre, le cathétérisme et l'opération de la boutonnière.

Indépendamment de toutes ces causes locales et propres à l'hématurie symptomatique, il en est d'autres qui ont leur siége sur toute l'étendue ou sur une partie quelconque de la membrane muqueuse génito-urinaire. Ces causes sont, en général, celles qui donnent lieu au flux hémorrhoïdal, la vieillesse, la suppression d'une évacuation sanguine habituelle; ainsi l'on a vu les menstrues et les hémorrhoïdes être complètement remplacées par un écoulement de sang des voies urinaires *Galien* a dit « que les menstrues supprimées pourraient être rendues avec l'urine. » Il peut aussi se faire, dit *Choppart*, que la suppression des règles chez les femmes, et des hémorrhoïdes chez l'un et l'autre sexe, occasionne un regorgement de sang du côté des reins; que ce sang comprimé, refoulé, suinte dans ces organes, arrive à la vessie

par les uretères, et qu'il soit rendu tantôt pur, tantôt mêlé avec les urines. Le même auteur rapporte l'histoire d'une femme chez laquelle une hématurie succédait aux menstrues, peu régulières, et continuait alternativement pendant trois ou quatre mois, après lesquels les règles reparaissaient : cet état dura dix-huit ans. Cette femme se plaignait de violens maux de tête, de pesanteur dans les membres lorsque l'hématurie ne revenait pas aux époques accoutumées. Après sa mort on ne trouva aucune altération dans les voies urinaires. Les auteurs rapportent également des exemples ou le flux hémorrhoïdal a complètement disparu après l'apparition du sang avec les urines. Le dernier degré du scorbut, l'abus des plaisirs vénériens, la masturbation. J'ai vu des jeunes gens qui répétaient ce dernier acte plusieurs fois dans la journée, rendre au lieu de sperme une sérosité sanguinolente assez abondante. Les alimens et les médicamens trop chauds, âcres et diurétiques, l'usage abusif des cantharides; dans ce dernier cas, aussi-bien que dans le précédent, le pissement de sang provient constamment de l'inflammation occasionnée par l'action de ces substances sur les organes génito-urinaires; ainsi l'ivrognerie peut être regardée comme une cause d'hématurie. Les secousses que les reins et la vessie éprouvent lorsque l'on monte un cheval dont le trot est dur, comme on le dit vulgairement, occasionnent quelquefois des contre-coups dans ces viscères, dont les effets sont le pissement de sang; il suffit même d'aller long-temps à cheval, comme l'a éprouvé *Ambroise Paré* lui-même, qui pissait le sang pur pour avoir été à cheval de Lyon à Perpignan. J'ai connu un officier qui, ayant une gonorrhée dont il était affecté depuis plusieurs mois, pissait du sang en grande abondance toutes les fois qu'il montait à cheval, et surtout lorsque les manœuvres se prolongeaient.

Quant à ces causes d'hématurie dépendante de la chute d'un corps lourd, ou d'un coup sur les régions hypogastrique et lombaire, de la chute des individus eux-mêmes sur le sol, l'écoulement de sang qui suit ordinairement ces accidens provient tantôt de l'inflammation des

organes urinaires, tantôt il est dû à la déchirure de quelque vaisseau sanguin.

L'hématurie survient, à la vérité très-rarement, dans le cours de maladies qui ont leur siége dans d'autres organes que ceux des voies urinaires; elle est regardée comme crise de ces maladies lorsque celles-ci sont jugées favorablement. Dans certains cas elle est regardée comme un signe très-fâcheux, et c'est lorsque les maladies s'accompagnent de symptômes adynamiques, et dans les maladies éruptives, telles que la variole, la rougeole, etc.

Diagnostic. Il est indispensable pour le traitement de cette maladie de bien distinguer l'organe qui fournit le sang :

Lorsque l'hémorrhagie a sa source dans les reins, et qu'elle dépend d'une plaie de ceux-ci; la direction de la plaie, la pesanteur et la douleur profonde font bientôt reconnaître le siége du mal; de plus, la couleur rouge des urines qui est le signe essentiel, car l'important est de bien distinguer si l'urine contient réellement du sang : l'erreur est facile. *Roux*, professeur de chimie, citait à ce sujet l'exemple suivant : Un homme rendait tous les matins des urines d'un rouge foncé, et exactement analogues à celles produites par des caillots de sang dans la vessie, cependant aucun dépôt sanguin ne se formait au fond du vase. *Roux*, consulté par cet homme, soupçonna, d'après cela, une autre cause que le sang extravasé; il apprit, en effet, que chaque soir ce malade soupait avec des betteraves rouges; il lui conseilla l'usage des blanches, et dès-lors, de rouge qu'elles étaient, les urines devinrent d'un jaune citron. Du reste, cette couleur des urines sanguignolentes varie et est plus ou moins foncée suivant la quantité et la qualité du sang; lorsque celui-ci est peu abondant et lorsqu'il est très-fluide, dissous, on peut confondre le liquide sanguinolent avec les urines dont la rougeur dépend de la trop petite quantité d'eau qu'elles contiennent et du mélange d'une matière colorante rouge briquetée. Pour éviter cette erreur il existe une foule de moyens : *Choppart* conseille de laisser à l'urine le temps de déposer, si elle contient du sang il se ramas-

sera en grumeaux, en filamens noirs, qui, par l'agitation ne peuvent se dissoudre dans l'urine, au lieu que les sédimens d'une autre nature se remêleront avec le reste de l'urine, excepté les cristaux et les sables durcis et formés pendant le refroidissement de ce liquide. Le même auteur conseille, si l'on ne réussit pas par ce dernier moyen, de filtrer à travers un linge blanc l'urine sur la rougeur de laquelle on a des doutes, le sang se fera reconnaître par la couleur rouge qu'il imprimera à ce linge, tandis que les autres matières qui peuvent rougir l'urine n'altèreront pas la blancheur du filtre. Ce moyen convient surtout dans le cas où le pissement de sang est du à une affection scorbutique. Outre ces moyens il en est un qui paraît certain, c'est de faire coaguler le sang par la chaleur.

Si l'hématurie dépend d'une affection calculeuse des reins, on commence par s'informer si les parens du malade ont été affectés de la même maladie; la douleur des reins sera vive, térébrante et augmentée par l'exercice; l'urine sera rendue goutte à goutte, teinte de sang et contenant quelquefois des portions de calculs.

L'hématurie causée par un ulcère des reins se reconnait d'abord par les antécédens; le malade aura probablement été affecté de néphrite aiguë; il y aura pesanteur, gène et douleur obtuse dans la région d'un ou des deux reins; les urines seront troubles, purulentes en même temps qu'elles seront sanguignolentes, contenant des détritus de ces organes et souvent des portions de calculs: quand ces ulcères sont entretenus par ces concrétions, les forces diminuent progressivement et l'embonpoint disparaît.

L'hématurie vient-elle d'une plaie de la vessie? on se sert des mêmes moyens pour porter son diagnostic que dans le cas de blessure des reins; vient-elle d'un fongus de la vessie? elle constitue alors une maladie ou plutôt un symptôme très-grave du fongus de cet organe. Plusieurs malades sont morts d'hématurie ou d'inflammation à la suite de la perforation des fongus par la sonde; est-elle due à la présence d'un calcul dans cet organe? la sonde le fera facilement reconnaître.

L'hématurie de l'urètre se voit assez fréquemment, elle est ordinai-

rement peu abondante et d'un diagnostic facile. Quand le sang vient de l'urètre, sa sortie par ce canal n'est jamais accompagnée de celle de l'urine, le sang sort pur ou mêlé à du pus, mais en petite quantité; au lieu que lorsqu'il vient des organes précédens, le plus ordinairement il est mélangé avec l'urine. Si cet écoulement de sang survient à la suite de la chaudepisse, les circonstances antécédentes jointes à la douleur qui, dans ce cas, est toujours très-vive, feront sûrement connaître la source de l'hémorrhagie: je disais à l'instant que le sang sortait pur et sans mélange d'urine, il pourrait cependant se faire que les urines fussent sanguinolentes sans qu'il y ait hémorrhagie ni des reins, ni des uretères ni de la vessie; dans ce cas l'inflammation a lieu très-près du col de la vessie, ou quelquefois il y a des veines variqueuses, ce qui favorise l'écoulement du sang; celui-ci, au lieu de sortir par l'extrémité antérieure de la verge, reflue dans la veine et colore ainsi les urines.

Traitement. Il varie singulièrement. Quand l'hématurie est symptomatique on suit le traitement de la maladie dont elle est le symptôme; il n'en est pas de même lorsqu'elle est idiopathique.

Si le sujet est fort et pléthorique, que l'écoulement de sang soit dû à cette pléthore sanguine, on recommandera les rafraîchissans et la saignée; si, au contraire, il est dû à une diathèse scorbutique, le traitement opposé devra être mis en usage. Quand le pissement de sang est accidentel, qu'il est survenu à la suite d'une chute, de l'introduction d'une sonde dans la vessie, celui qui est critique, n'exige que des remèdes généraux. Si l'excrétion de l'urine se fait sans douleur, si le sang est peu abondant, il convient de soumettre le malade au repos, de le saigner, de lui donner des lavemens émolliens et des boissons adoucissantes. S'il se manifeste des symptômes inflammatoires, si le malade est d'une constitution sanguine, il faut insister sur la saignée du bras, appliquer des sangsues au périnée, et des fomentations émollientes sur le bas-ventre. Que le pissement de sang soit spontanné, qu'il revienne par intervalle, dans ce cas, il faut respecter cet écoulement et n'y opposer aucun moyen; s'il existe des varices urétrales qui

donnent du sang, il faut introduire des sondes dans le canal, pourvu toutefois que cet écoulement ne dépende pas d'un flux périodique supprimé.

Si l'hémorrhagie est considérable, repos absolu, diète sévère, abstinence des boissons, exposition du corps à l'air frais; application sur le ventre d'éponges ou de linges imbibés d'un liquide froid et astringent. Si l'hémorrhagie fait craindre pour les jours du malade, on a recours aux astringens les plus énergiques.

S'il se trouvait dans la vessie des caillots de sang trop gros pour traverser l'urètre; il faudrait, à l'aide d'une sonde, briser et délayer ce caillot en même-temps que l'on fait boire le malade abondamment pour favoriser davantage la dissolution du caillot. Quelquefois on est obligé d'en venir à l'usage de l'eau de chaux étendue.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Si quis sanguinem, aut pus mingat, renum, aut vesicæ exulcerationem significat. *Sect.* 4, *aph.* 75.

II.

Qui sponte sanguinem mingunt, his à renibus venæ ruptionem significat. *Ibid.*, *aph.* 78.

III.

Si quis sanguinem mingat, et grumos, et urinæ stillicidium habeat, et dolor incidat ad imum ventrem, et perinæum, partes circa vesicam laborant. *Ibid.*, *aph.* 80.

IV.

Si quis sanguinem et pus mingat, et squamas, et odor gravis sit, vesicæ exulcerationem significat. *Ibid.*, *aph.* 81.

V.

Sanguine multo effuso, convulsio aut singultus superveniens, malum. *Sect.* 5, *aph.* 3.

VI.

A forti pulsu in ulceribus sanguinis eruptio, malum. *Sect.* 7, *aph.* 9.